

LES TARIFS DU STATIONNEMENT
À COMPTER DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2019

ZONE ROUGE	TARIFS	TARIFS RESIDENTS
Stationnement jusqu'à 30 minutes	Gratuit	Gratuit
Stationnement jusqu'à 45 minutes	1,20 €	0,60 €
Stationnement jusqu'à 1 heure	1,60 €	1,00 €
Stationnement jusqu'à 2 heures	4,00 €	2,00 €
Stationnement jusqu'à 3 heures	5,50 €	3,00 €
Stationnement jusqu'à 4 heures	7,00 €	4,00 €
Stationnement jusqu'à 5 heures	30,00 €	30,00 €

ZONE VERTE	TARIFS	TARIFS RESIDENTS
stationnement jusqu'à 1 heure	1,60 €	1,00 €
stationnement jusqu'à 2 heures	4,00 €	2,00 €
stationnement jusqu'à 3 heures	5,50 €	3,00 €
stationnement jusqu'à 4 heures	7,00 €	4,00 €
stationnement jusqu'à 5 heures	8,50 €	5,00 €
stationnement jusqu'à 6 heures	10,00 €	6,00 €
stationnement jusqu'à 7 heures	11,50 €	7,00 €
stationnement jusqu'à 8 heures	13,00 €	8,00 €
stationnement jusqu'à 9 heures	14,50 €	9,00 €
stationnement jusqu'à 10 heures	16,00 €	10,00 €
stationnement jusqu'à 11 heures	30,00 €	30,00 €

ABONNEMENT EN ZONE VERTE	TARIFS
1 semaine	20,00 €
1 mois (de date à date)	30,00 €
1 année (de date à date)	220,00 €

ZONE ORANGE	TARIFS
stationnement jusqu'à 1 heure	Gratuit
stationnement jusqu'à 2 heures	2,00 €
stationnement jusqu'à 3 heures	30,00 €



Se garer
à Châtillon



Le Guide
du stationnement
2020



GRATUIT : DIMANCHES, JOURS FÉRIÉS, MOIS D'AOÛT

Mieux se garer pour mieux circuler

La Ville de Châtillon, en application de la loi MAPTAM (modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles), a défini un plan de stationnement avec de nouvelles règles. Objectif : faciliter le partage de l'espace public et favoriser la rotation des véhicules, notamment à proximité de l'accès au métro et dans les zones commerçantes de la ville.

Trois zones de stationnement mises en place, déployées principalement autour du métro et dans les rues commerçantes du centre-ville.

zone rouge stationnement de courte durée - 625 places

Payant du lundi au samedi de 9h à 19h

Limité à 5 heures consécutives / stationnement **gratuit 30 minutes**

Tarifs résidents

zone verte stationnement de plus longue durée - 586 places

Payant du lundi au samedi de 9h à 19h

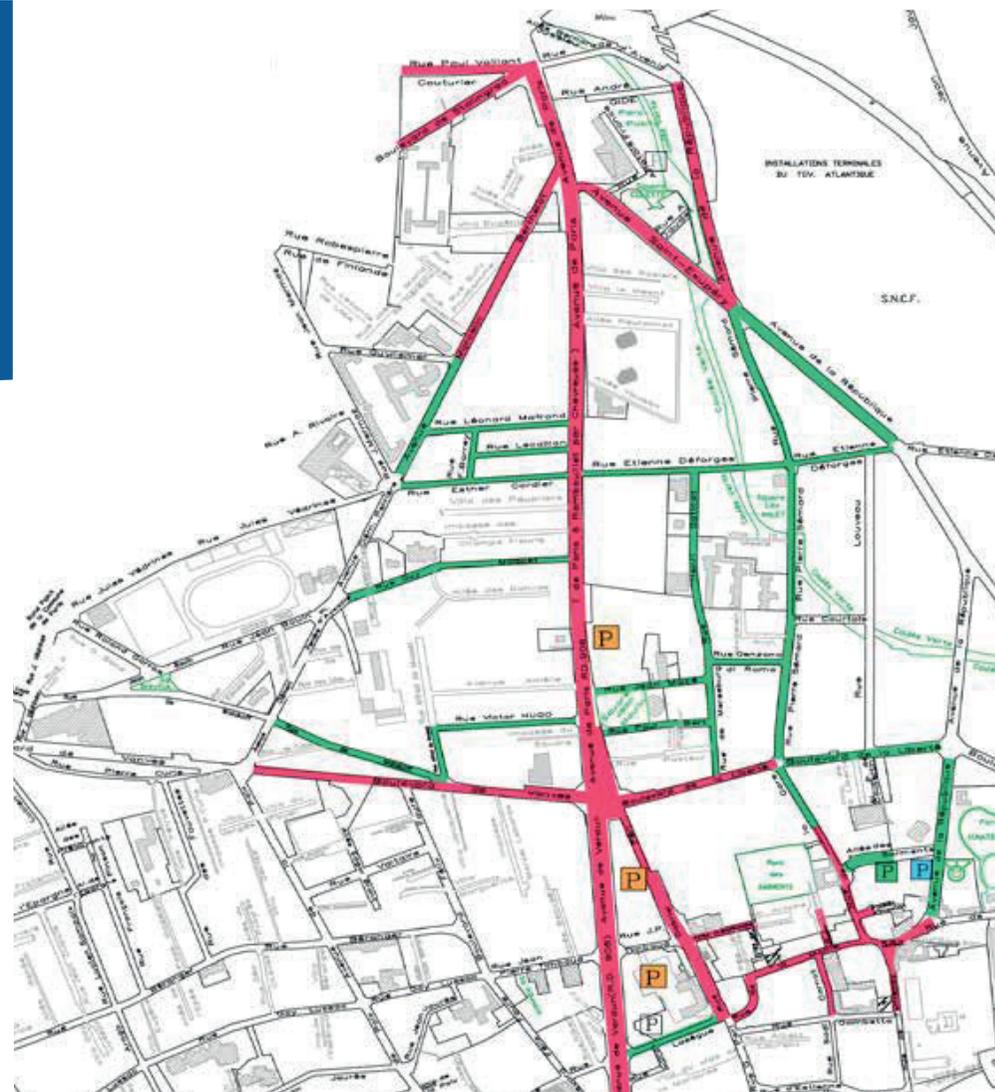
Limité à 11 heures / Tarifs résidents et formules d'abonnement

zone orange parkings publics - 161 places

Payant du lundi au samedi de 9h à 19h

Limité à trois heures consécutives / Gratuit jusqu'à 1 heure

soit un total de 1272 places. Début 2020, avec l'achèvement des travaux du Cœur de ville, 100 places de stationnement de parking public souterrain seront créées.



Finies les amendes, place au FPS, Forfait Post Stationnement

L'amende de police a été remplacée par le forfait post-stationnement (FPS) en cas de dépassement du ticket horodateur ou d'absence d'aquittement de la redevance de stationnement. **Fixé à 30 euros** (son montant sera **minoré à 20 euros** en cas de paiement dans les 72 h.).

Des moyens de paiement facilités

83 horodateurs sont déployés sur l'ensemble des zones de stationnement payant. Alimentés par l'énergie solaire, les horodateurs acceptent le paiement en espèces et par carte de crédit (avec ou sans contact). Vous pourrez également utiliser le paiement par l'application mobile PaybyPhone.

Pour toutes vos démarches : Accueil parking Maison Blanche

Pour justifier de votre statut de résident châtillois, vous devez vous munir de la carte grise de votre véhicule (deux max par foyer) et d'un justificatif de domicile (avis de taxe d'habitation, facture électricité de moins de trois mois...). Des tarifs spécifiques sont institués pour les professionnels et les commerçants.

Pour tout renseignement :

172 Avenue de Paris - 92320 Châtillon - Tél. : 01 46 56 77 17
Police Municipale - Tél. : 01 47 46 86 70